

P.6-7

INTERVIEW

« UN PROJET SUR 15 ANS »

P.9

En clair

L'accueil de
la Mairie évolue

P.18-21

Les dossiers de la rédaction

Ce qui vous
attend en 2024



Q-36
ALFE



**Voyager dans
ma ville**

L'entrée de ville, côté
ouest, s'anime avec
cette toute nouvelle
fresque signée de
l'artiste Alfe, venu de
Marseille pour Quai 36.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Rénovation de la piscine : point d'étape

P.6-7 La grande actu

Interview du Maire

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

L'accueil de la Mairie évolue

P.10-11 Immersion

Dans les coulisses des fêtes de fin d'année

P.12-13 Portrait

Justin Lulu, service compris

P.14 Experts du quotidien

Comités Consultatifs de Quartiers

P.15 Vie publique

Conseil Municipal du 19 décembre

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Ce qui vous attend en 2024

P.22-23 Instantanés

P.24-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE



Alors que débute cette nouvelle année, je souhaite vous adresser mes vœux les plus chaleureux.

Comme le disait l'Abbé Pierre, qui a inspiré le développement fulgurant de notre ville dans les années 1950 : « *Il ne faut pas attendre d'être parfait pour commencer quelque chose de bien* ». Parfaits, nous ne le sommes pas, et personne ne l'est. Mais je crois pouvoir dire que notre équipe municipale a commencé, depuis 2020, « *quelque chose de bien* » : la reprise en main de notre territoire.

Vous l'avez constaté, cette année 2023 a vu des vestiges du passé disparaître pour aider à faire naître le futur. Je pense par exemple aux lignes à haute tension, dont la moitié d'entre elles a disparu, libérant l'espace qu'elles occupaient depuis beaucoup trop longtemps. La halle de marché historique a elle aussi été démolie pour laisser, dans quelque temps, la place à notre tout nouveau marché en cœur de ville. En 2023, plusieurs projets importants se sont également réalisés : un nouveau poste de Police Municipale, une première maison de santé, des terrains de basket 3x3 et une nouvelle bulle de tennis. Des équipements municipaux ont également été rénovés, comme les vestiaires du Centre Sportif Philippe-Cattiau ou La Fabrik.

Pour 2024, je vois trois axes majeurs qui marqueront cette nouvelle année.

Le sport, autour des Jeux Olympiques évidemment, qui animera notre pays jusqu'à l'été. Si le sport a toujours fait

partie de notre ADN, le cœur de notre ville de Villeneuve s'apprête à battre encore plus vite cette année, avec une importante programmation sportive qui débutera par la soirée d'inauguration de la Piscine Municipale, début février.

Le lancement des travaux de notre future halle de marché, de l'extension de l'Hôpital Nord, de la Ferme Urbaine à la Bongarde... Mais aussi des opérations privées de qualité, notamment au sud du Qwartz.

Le cadre de vie, et notamment la reprise en main du stationnement : son paiement, une petite révolution, permettra de fluidifier grandement le quotidien des automobilistes.

Je vous donne rendez-vous le jeudi 25 janvier, à 18h30, à l'Espace Pierre-Brossolette, pour vous souhaiter mes meilleurs vœux autour d'une part de galette.

En attendant, mon équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à tous les Villenogarennais une très belle année ! Puissent nos idées d'aujourd'hui faire les succès de demain !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

Janvier 2024

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-8-14-18-19-20-21-25-28) Jonathan Rapaport (p.6-7-9-10-11-12-13-15-18-19-20-21-22-23-26-27-28) • Photo couverture : Bertrand Guigou • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel, Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus- Routage • ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024 • communication@villeneuve92.com



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE
STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE
PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU
GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRIUM
ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF
PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI
ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE
ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Rénovation de la piscine : Point d'étape

Lancées cet été, la rénovation et la modernisation de la piscine municipale avancent selon le planning établi. Il s'agit d'un chantier global, puisque les aménagements intérieurs et extérieurs, tout comme les équipements techniques, sont simultanément améliorés ou remplacés. À quelques semaines de sa réouverture, Villeneuve Mag fait un point d'étape sur les travaux entrepris et ceux qui restent à venir.

Après 50 ans sans entretien majeur, la piscine municipale connaît, actuellement, une réhabilitation totale. Elle comprend un changement des systèmes de traitement d'eau, une chaufferie plus performante et moins énergivore, une amélioration du cheminement d'accès adapté à tous et la modernisation des vestiaires (cabines, casiers et douches), ainsi qu'une rénovation des abords extérieurs. Ces lourds travaux s'intègrent dans l'ambitieux programme de réhabilitation et de développement des équipements sportifs, initié il y a trois ans, pour rendre accessible le sport à tous. Ils ont nécessité la fermeture de l'établissement pour plusieurs mois. À sa réouverture, les usagers pourront se rendre compte de l'étendue des travaux effectués sans remarquer que la partie la plus imposante des interventions se situera sous leurs pieds. Car, sur un paquebot, l'équipement municipal renferme une impressionnante « salle des machines » située sous les vestiaires.

Équipements techniques

Une piscine à deux bassins, comme celle de Villeneuve, comporte une machinerie qui n'est pas visible des baigneurs. Ces équipements techniques ont été démontés ces derniers mois pour être remplacés fin janvier par une chaufferie et un système de traitement des eaux plus modernes et surtout plus performants en matière de consommation pour répondre aux engagements de la Ville dans le cadre de son plan de sobriété énergétique. Avant de pouvoir les installer, il a fallu en décembre reprendre les socles en béton destinés à la soutenir et percer des tranchées pour le passage de ces nouveaux réseaux. Ce mois-ci sont également exécutés les travaux de gros œuvre d'un local annexe de traitement d'eau créé spécialement. Enfin, la baie mobile du grand bassin sera également rénovée.

Aménagements intérieurs et extérieurs

Durant ce temps, la partie publique comportant accueil et vestiaires a été totalement reprise pour que soient installés entre décembre et janvier de nouvelles cabines, de nouveaux casiers (dont certains étaient hors service) et de nouvelles douches. Ces travaux comportent notamment le remplacement du carrelage au sol et aux murs. En parallèle, des aménagements extérieurs ont été effectués avec la démolition des escaliers de l'esplanade côté entrée du bâtiment pour pouvoir entamer les travaux de gros œuvre dans le but de réaménager les abords de l'entrée et les mettre aux normes d'accessibilité. Le chantier se terminera fin janvier avec la mise en peinture et pose des bardages en façade, l'amélioration des clôtures et l'extension de l'alarme intrusion. **Vm**





Fin janvier seront posés et assemblés les nouveaux équipements.

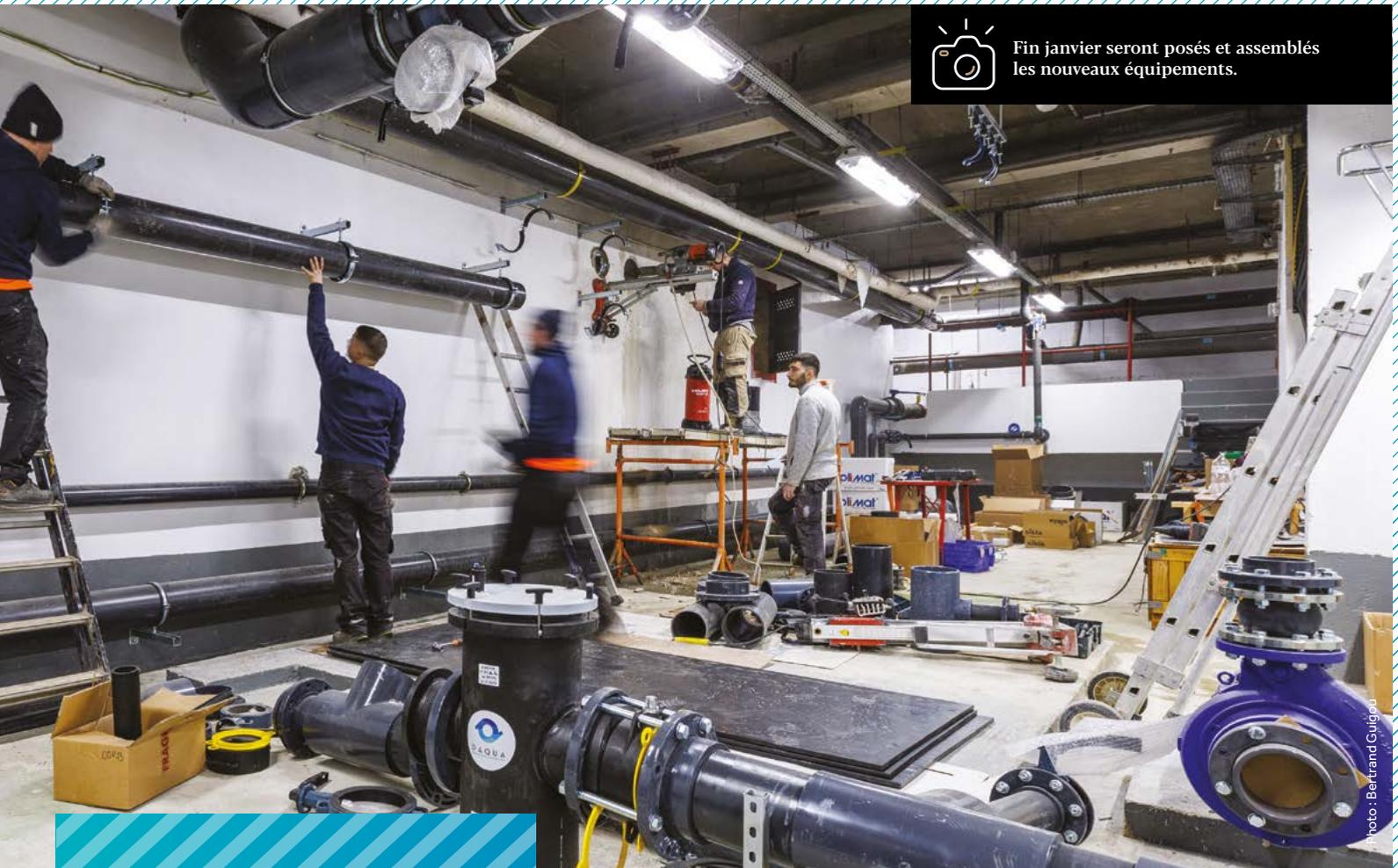


Photo : Bertrand Guigou

INAUGURATION PRÉVUE POUR LE 9 FÉVRIER

Pour fêter la réouverture de la piscine municipale, la Ville a prévu d'y organiser lors de son inauguration un « Vivre les jeux à Villeneuve » spécial sports nautiques avec des démonstrations de natation, de nage synchronisée, de waterpolo et de kayak réalisés par des membres de l'AVG, des champions régionaux et nationaux ainsi que des pointures internationales. (Voir le Supplément de ce numéro)



La piscine municipale sera de 30 à 35% moins énergivore. Elle va connaître une nouvelle dynamique avec l'organisation de nouveaux événements et la création d'une école municipale de natation, ainsi que d'un pôle élite à l'AVG Natation.

Bachir Haddouche

Maire-adjoint en charge des Sports et des opérations de la Ville se rapportant à la préparation des Jeux Olympiques

EN RÉSUMÉ

3,2 M€
FINANCÉS PAR LA VILLE, LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE ET L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

CHAUFFERIE 35% MOINS ÉNERGIVORE
DANS LE CADRE DU PLAN DE SOBRIÉTÉ

ACCÈS PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
CABINES, CASIERS ET DOUCHES REMPLACÉS

TRAITEMENT DE L'EAU
NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

« Un projet à mener sur les 15 prochaines années »

Pascal Pelain revient sur l'année écoulée, les grands projets pour 2024 et se projette déjà sur le plus long terme. Le Maire de Villeneuve-la-Garenne assume pleinement la stratégie de rendre le stationnement payant sur la ville à partir du 2 janvier. Entretien.

En 2023, les travaux de plusieurs projets d'envergure ont débuté et certains équipements ont été inaugurés. Que retenir-vous de cette année écoulée ?

Le travail en temps masqué est maintenant terminé et les grands chantiers et projets ont débuté comme le prouvent les nombreuses grues qui ont pris place dans la ville. Parmi les grandes réalisations de 2023, en plus de l'inauguration d'un nouveau poste de Police Municipale boulevard Gallieni, des terrains de basket 3x3 et de la bulle de tennis, l'enfouissement des lignes à haute tension, dont les derniers pylônes est en train d'être démontés, sont une grande avancée. Après plusieurs décennies de négociation, cette cicatrice urbaine a enfin disparu et laisse place à du foncier disponible. Villeneuve devient attractive et exigeante, poussant ainsi les promoteurs à développer des projets urbains et immobiliers de grande qualité architecturale comme les trois opérations qui seront livrées en 2024 sur les quais de Seine. Nous respectons l'engagement principal de notre programme qui était de faire rayonner notre ville.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'avancée des grands projets pour 2024 ?

Les travaux du marché, projet phare du mandat, démarrent dès la mi-février. Cet équipement public, qui a une véritable portée symbolique, va faire le lien entre tous les habitants. Il sera livré avant la fin du mandat avec un restaurant et un parking souterrain de



Des équipements sportifs d'hyper-proximité seront inaugurés en 2024

150 places. En 2024, de nouvelles structures sportives vont aussi être inaugurées : un skatepark, trois terrains de padel et un nouveau club house pour l'AVG Football ainsi que des vestiaires pour les équipes féminines. Bref, des équipements d'hyper-proximité pour tous les Villenogarennois. Parmi les autres ouvertures marquantes pour 2024, la deuxième maison de santé va recevoir ses premiers patients dans

le nord de la ville, les travaux pour le futur centre d'imagerie médicale en extension de l'Hôpital Nord 92 vont débuter. Un nombre important de grands projets vont donc être terminés avant la fin de mon mandat en 2026, ce qui est assez exceptionnel pour une ville de 25 000 habitants. Nous tenons nos engagements malgré certains membres de l'opposition qui tentent de bloquer systématiquement nos projets au détriment de l'intérêt général.

L'été dernier a été marqué par d'importantes émeutes urbaines dans toute la France, y compris à Villeneuve. Comment avez-vous décidé de réagir ?

D'abord dans l'urgence en sécurisant les lieux qui ont été vandalisés et en réparant les dégâts. Les services de la Ville se sont tout de suite mis à pied d'œuvre pour remettre les équipements municipaux en état le plus vite possible afin qu'ils puissent rouvrir. Ensuite, j'ai voulu attendre que les choses retombent pour organiser la série de réunions. Les rendez-vous du Maire, qui ont rassemblé quelque 400 personnes. Il s'agit de donner la parole aux sages de la ville, aux parents d'élèves,



Photo : Ewan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

aux représentants associatifs et aux jeunes pour avoir leur ressenti, trouver des solutions et éviter que ces événements dramatiques ne se reproduisent. L'objectif sera de se revoir régulièrement, deux fois par an, et de donner de la matière à notre équipe municipale pour améliorer certains projets que nous souhaitons mettre en place.

Vous avez décidé de rendre le stationnement payant au 2 janvier. Comprenez-vous que cette mesure puisse être perçue comme impopulaire ?

Elle ne l'est pas tant que ça. Dès que nous avons installé les horodateurs qui n'étaient pourtant pas encore en service, des places de stationnement se sont libérées sur la ville. Dans toutes nos réunions de quartier, les habitants se plaignent de ne pas pouvoir stationner. L'équipe municipale a trouvé la solution en mettant en place le stationnement payant le moins cher

de France qui ne coûte qu'un euro par mois pour les résidents. Ce qui inquiète avant tout, c'est le changement mais nous avons fait en sorte que la tarification soit adaptée à tous et toutes. Finalement, la seule démarche à faire pour les Villenogarennois, c'est de faire référencer leur véhicule. Nous ferons un bilan dans un an, je suis certain qu'il sera positif.



Nous ferons un bilan sur le stationnement dans un an, je suis certain qu'il sera positif

Quels sont vos principaux objectifs pour la ville lors de vos deux dernières années de mandat, avant les prochaines élections municipales en 2026 ?

Je ne me focalise pas sur 2026 car j'ai un projet à mener sur les 15 prochaines années : la transformation de Villeneuve. La commune a connu deux maires en l'espace de 70 ans et ma première mission en tant qu'édile a été de réorganiser la Ville, de la rendre attractive, rayonnante. Villeneuve a déjà commencé à se transformer mais ce n'est pas en six ans que l'on peut tout changer. Pour mener à bien cet important travail de transformation de notre territoire, j'ai la chance d'être accompagné par des élus loyaux et compétents : c'est le collectif qui fait avancer les choses dans la bonne direction. **Vm**

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



Faux!

“ Le Maire **privilégie le beau** au détriment de l'utile ”

**Si le « beau »
n'est pas nécessai-
rement opposable à
« l'utile », la priorité
pour l'équipe
municipale est
d'améliorer
utilement les
conditions de vie des
Villenogarennois.
Les critères sélec-
tionnés par la Ville
tiennent compte de
tous les paramètres
sans minimiser l'un
au profit de l'autre.**

Les priorités de la Ville

Les nombreux chantiers de rénovation d'équipements municipaux lancés depuis trois ans ne sont pas de simples travaux d'embellissement, mais bien des réhabilitations nécessaires et des mises à niveau des normes réglementaires en termes d'accessibilité, mais aussi environnementales. L'aménagement de nouveaux vestiaires du Centre Sportif Philippe-Cattiau ou la rénovation de la piscine municipale en sont les exemples les plus actuels. Il n'y a rien de « beau » à refaire des douches et des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit de travaux qui auraient dû être réalisés bien plus tôt pour le confort de tous. De tels chantiers coûteux n'ont pour seul objectif que de permettre à toutes et tous de profiter des équipements sportifs de la Ville.

Cadre de vie

Pour les projets d'urbanisme étudiés par la Ville, la fonctionnalité est toujours considérée en priorité, la notion de beauté étant un ajout souhaitable. L'équipe municipale travaille à concevoir des zones résidentielles, commerciales et récréatives de manière à maximiser l'utilisation de l'espace urbain sans compromettre la qualité de vie, ce qui intègre la notion d'esthétisme pour y parvenir. Le démontage des lignes à haute tension et de 14 pylônes qui les soutenaient a permis de retrouver un cadre de vie plus agréable. Supprimer cette pollution visuelle pour embellir le paysage a permis, de plus, de libérer 32 hectares de terrains. Des surfaces qui vont être utilisées pour de nouveaux projets utiles à tous.

Qualité architecturale

Protéger et améliorer le cadre de vie est essentiel. Bâtir sans bétonner est une maxime qui guide l'actuelle équipe municipale dans la construction d'une ville durable. En matière de design, l'esthétisme peut améliorer l'expérience utilisateur. C'est pourquoi, pour chaque projet, est étudié l'équilibre entre la forme (la beauté), la fonction (l'utilité) et le respect des bonnes pratiques (normes de qualité environnementale et d'habitat). Il est donc possible et recommandé de faire rimer esthétisme avec utilité. Un espace public plus agréable passe également par une certaine harmonie architecturale qui est recherchée dans tous les nouveaux projets urbains. Une ville visuellement attrayante est une ville qui pourra développer plus efficacement son offre en commerces et accueillera davantage d'entreprises pour favoriser son développement économique.

L'accueil de la Mairie évolue

La qualité du service public est une priorité pour la Ville qui s'est inscrite dans une démarche d'amélioration de la relation citoyenne. Désormais, les usagers qui téléphonent au standard de la Mairie, sont orientés vers le service souhaité grâce à un serveur vocal. Sur place, à l'Hôtel de ville, une borne autonome nouvelle génération permet de gérer la file d'attente.

La borne autonome



- 1** À votre arrivée en Mairie, une borne autonome vous accueille
- 2** Si vous avez pris rendez-vous, cliquez sur l'onglet dédié et renseignez votre numéro de téléphone ou scannez le QR Code présent sur votre email de confirmation. Un ticket est alors édité au format papier ou en numérique sur votre smartphone.
- 3** Consultez l'écran pour savoir à quel moment votre tour arrive et vers quel bureau vous orienter.
- 4** Si vous n'avez pas de rendez-vous, appuyez sur le pictogramme représentant le service que vous souhaitez rencontrer : Affaires Générales, Logement, Espace Famille ou CCAS. Un ticket sera alors édité. Un agent d'accueil physique se tient à votre disposition pour vous aider à utiliser la borne.



Le Serveur vocal interactif



Lorsque vous téléphonez au standard de l'Hôtel de ville, un serveur vocal interactif permet désormais de vous orienter vers le service que vous cherchez à joindre : Affaires Générales pour vous aider à utiliser la borne, Logement, Espace Famille, CCAS ou Services Techniques. Si votre appel concerne une autre demande, vous serez mis en relation avec un agent d'accueil qui répondra à vos questions.



Bon à savoir

Prises des rendez-vous simplifiées

La plateforme de prise de rendez-vous pour les titres d'identité et le service Logement a été unifiée et simplifiée. Il est désormais possible de prendre rendez-vous à la Mairie de Villeneuve directement sur le site de l'ANTS.





La patinoire est l'animation reine des festivités de Noël 2023 à Villeneuve. Plusieurs jours ont été nécessaires à son installation.

Jingle **bells**

Alors que l'opération Lumières de Noël touche bientôt à sa fin, Villeneuve Mag s'est plongé dans les coulisses de la préparation des festivités de fin d'année. Du choix des activités près d'un an à l'avance, à l'installation de la patinoire, du manège et du marché, découvrez comment un tel événement se met en place avec l'aide précieuse des services de la Ville.

À peine les fêtes de fin d'année 2022 terminées à Villeneuve, qu'il faut déjà commencer pour la Ville à réfléchir aux festivités de Noël de l'hiver suivant. Ainsi, dès janvier 2023, alors que le marché de Noël vient juste d'être démonté, un nouveau contrat est signé avec le prestataire, presque un an à l'avance. « *Il est essentiel de commencer à travailler au moins dix mois en amont sur un événement de cette ampleur* », confirme Khompheth Sayavong, à la manœuvre des Lumières de Noël avec le service Manifestations. Ainsi, en dehors des chalets en bois reconduits pour une deuxième année consécutive, il a été décidé aussi très tôt par l'équipe municipale que le manège aux boules colorées serait renouvelé, pour trois semaines de présence cette fois au lieu de 9 jours. Autre décision importante prise à la fin de l'été par le Maire Pascal Pelain :

l'installation d'une patinoire gratuite avec de la vraie glace sur le parking de Hof pour une durée de 21 jours.

La patinoire en animation clé

Plusieurs rendez-vous techniques ont été organisés, sur place, dans la foulée avec l'entreprise chargée des travaux. Le lundi 11 décembre, c'est enfin le Jour J pour la patinoire. La société Jaulin installe, sur le parking Hof, la structure métallique de l'équipement, le plancher, l'habillage puis la rampe qui permettra aux Villenogarennois d'accéder à la patinoire. Le lendemain, c'est au tour de l'équipe du prestataire Synerglaçe, numéro un européen de la location de patinoires, d'entrer en scène et de démarrer la pose de la glace. « *La première étape est de poser une bâche polyane sur le plancher pour le rendre étanche puis nous*



Photo : Erwan Le Vexier / Ville de Villeneuve-la-Garenne

allons dérouler le tapis relié au groupe mécanique qui permettra de le geler et de créer le glaçon, détaille Romain de Synerglaç. Il lui faudra deux jours pour qu'il soit suffisamment solide et que la patinoire soit opérationnelle. » Pendant ce temps, les service techniques installent des personnages en bois qu'ils ont fabriqués eux-mêmes dans leur atelier : ours blanc, pingouin et igloo pour créer « une scène nordique », précise Michel de l'équipe peinture.

Une soirée d'inauguration

Le 13 décembre à 6h du matin, les 17 chalets en bois commencent à être montés par le prestataire Codecom. L'opération est terminée le soir même et les équipes de la Ville procèdent, le lendemain, au raccordement électrique afin que chaque commerçant puisse

bénéficier du courant. Trois jours plus tard, samedi 16 décembre, c'est l'inauguration du village de Noël avec au programme : spectacle de cirque, ouverture du marché de Noël mais aussi de la patinoire, en présence notamment du Maire Pascal Pelain et de son adjointe en charge des Grands Evènements Leïla Larik. « La patinoire est accessible à tous gratuitement pendant trois semaines, ce qui est très rare en Île-de-France », a rappelé Pascal Pelain. En soirée, place au ciné plein-air avec la projection du film culte de la fin d'année *Maman j'ai raté l'avion*. Le lundi 18 décembre, c'est au tour du manège en forme de sapin de commencer son installation sur le parvis de l'Hôtel de ville. « Il me faudra entre 8 et 10h pour qu'il soit prêt, précise Jeannot, le propriétaire de l'équipement. Je vais d'abord poser le centre du manège puis le plancher le sapin et je finirai par les boules. »

Les CE2 en sortie à la patinoire

Pendant ce temps, les scolaires donnent leurs premiers coups de patin sur la patinoire. « La Ville nous a proposé de venir avec ma classe et je trouve que c'est une super initiative qui participe à la magie de Noël », apprécie Romain, professeur de CE2 à Jean-Moulin A. « C'est la première fois que je fais du patin avec mes copains d'école », indique pour sa part Chahd. Tourad, son camarade, « s'améliore à chaque tour de piste. Je pense y retourner avec ma mère dès demain. » Un peu plus loin, le marché de Noël ouvre ses portes. Douceurs en tous genres, fromages du Jura ou encore bijoux attendent les Villenogarennois venus faire leurs emplettes. Nadia et Mohamed sont déjà venus ce week-end. « Mais nous allons revenir avec les enfants mercredi pour faire quelques dernières courses de Noël. C'est vraiment bien de mettre de l'animation dans notre ville et de ne pas avoir besoin d'aller dans d'autres communes pour faire le marché de Noël ! » **vm**



Photo : Nicolas Giffard

ANIMATIONS

LES FESTIVITÉS JUSQU'AU 7 JANVIER

Même après le jour de l'an, vous pourrez continuer à profiter des animations de Noël à Villeneuve autour de l'Hôtel de ville puisque la patinoire, le manège et le marché des associations (qui remplace le marché de Noël) seront ouverts jusqu'au 7 janvier. Du 1^{er} au 6 janvier, l'Espace Pierre-Brossolette accueille de son côté une family zone où des activités familiales, des jeux indoor et des espaces détente sont au programme pour petits, grands et même les bébés ! (Voir page 3 du supplément)



TOUTES LES PHOTOS DE CET ÉVÈNEMENT SUR NOTRE COMPTE FLICKR EN SCANNANT CE QR CODE



Justin Lulu, meilleur apprenti
de France spécialité salle
et service.

Justin Lulu

Service compris

Le Villenogarennois de 19 ans, né aux Philippines, vient de remporter le prestigieux titre de meilleur apprenti de France spécialité salle et service. Passé par de grandes maisons comme la Tour d'Argent, le lycéen souhaite ouvrir, une fois ses études terminées, un établissement dédié au café, sa grande passion.

Lorsque Justin Lulu vous parle d'un vin du sud-ouest ou d'un café de spécialité, le voyage n'est jamais loin. C'est alors une immersion au sein des vignobles de Cahors ou des plantations de café dans les montagnes reculées africaines que vous propose ce lycéen de 19 ans, scolarisé en bac pro au lycée hôtelier François-Rabelais de Dugny (Seine-Saint-Denis). Pourtant, rien ne le prédisposait à évoluer dans le monde de la haute gastronomie. Né aux Philippines à une heure de route de Manille, Justin rejoint, à l'âge de 10 ans, sa maman en France qui réside à l'Île-Saint-Denis. « *Je me suis inscrit tout de suite à des cours de langue intensifs car je ne parlais pas un mot de français* », confie celui qui maîtrise aujourd'hui parfaitement la langue de Molière. Après le collège, il suit les conseils d'une de ses cousines devenue pâtissière et intègre le CAP service et commercialisation en hôtel-café-restaurant à Dugny, où il enchaîne des stages dans des maisons prestigieuses comme la Tour d'Argent.

Tour d'Argent et Taillevent

Au sein de ce restaurant historique et emblématique de la gastronomie française, il apprend la précision et la rigueur. « *Ce fut mon premier aperçu d'un établissement de luxe car dans ma famille, nous n'avons pas trop eu l'habitude de fréquenter ce genre d'endroit* », sourit le résident du quartier Jean-Moulin de Villeneuve. Il découvre la technique du flambage, la préparation du fameux canard au sang et les

mises en place minutieuses. Pour son stage suivant, il rejoint l'équipe du 110 Taillevent, un restaurant bistronomique spécialisé dans le vin où il parfait sa connaissance en œnologie. En parallèle au lycée, il suit des cours théoriques autour des 46 fromages AOP hexagonaux, du vin, de la gestion, du room service et des ateliers plus pratiques grâce au restaurant d'application du lycée qui permet de se confronter à de véritables clients. L'année dernière, lors de sa deuxième année de CAP, il se présente au concours du meilleur apprenti spécialité salle et service.



Dans le café, il y a une grande complexité aromatique

Un titre reconnu par les meilleurs restaurants

Lauréat en Île-de-France, il dispute le concours national, le 23 octobre, au Cheval Blanc à Paris, l'établissement géré par le groupe LVMH, localisé dans l'ex-Samaritaine. « *J'ai dû participer à différents ateliers autour du service, de la mixologie, du thé et du vin*, énumère Justin. *Après avoir présenté l'entreprise, j'ai expliqué ensuite l'ensemble du menu et trouvé un accord avec des boissons. Et j'ai été élu meilleur apprenti de France par un jury de Meilleurs Ouvriers de France ! Je suis*

maintenant reconnu par les meilleurs restaurants. » Un titre qui lui ouvre les portes de la galaxie Cheval d'Or où il a eu la chance d'officier notamment en stage auprès du chef triplement étoilé Arnaud Donckele et de rencontrer « *une équipe super-bienveillante.* »

Passion café

Là-bas, il se découvre aussi une nouvelle passion : le café de spécialité, fourni par Terre de Café, l'un des meilleurs torréfacteurs hexagonal où le Villenogarennois effectue actuellement un stage de barista. « *Au départ, je voulais me spécialiser dans le vin, mais c'est finalement vers la caféologie que je souhaite m'orienter. Dans les grands crus de café, il y a une grande complexité aromatique avec des notes parfois de vanille, de chocolat, de fruit rouge* », argumente-t-il. Après ses études et sans doute plusieurs nouvelles expériences professionnelles dans des maisons prestigieuses, Justin souhaite ouvrir un établissement... dédié au café en banlieue parisienne avec une de ses amies pâtissière. Un salon de thé moderne où il pourra de nouveau faire parler son art du service et de la table. **vm**



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À JUSTIN LULU EN SCANNANT LE QR CODE.

Comités Consultatifs de Quartier

Pour cette nouvelle série de rencontres des six Comités Consultatifs de Quartier (CCQ), qui se sont déroulées entre novembre et le tout début décembre, le Maire Pascal Pelain a souhaité faire partager à tous la joie de monter de nouveau à bord du Marie-Louise remis à neuf. Les échanges de questions/réponses n'en ont été que plus dynamiques dans ce décor exceptionnel.

C'est désormais la coutume, deux fois par an, les habitants de chacun des six quartiers de Villeneuve-la-Garenne, rencontrent le Maire, son adjoint Lahcen Baylal et Salah Kobbi, Conseiller Municipal, tous deux en charge de la Vie des Quartiers, les responsables des services municipaux et les bailleurs sociaux lors d'une réunion dédiée au quotidien de tous. Les habitants exposent leurs préoccupations et trouvent des réponses de la part des spécialistes. De nombreuses questions, tous quartiers confondus, ont porté sur le stationnement payant. Les élus ont rappelé que cette décision avait été prise pour solutionner le problème des places abusivement utilisées à longueur de journée par des personnes résidant ou travaillant dans les communes voisines. Les Villenogarenois pourront stationner pour un tarif résidentiel de 1€ tandis que les actifs venant d'autres villes devront s'acquitter d'un forfait mensuel de 25€.

Le stationnement payant au cœur des préoccupations

Il restera bien entendu gratuit la nuit, le dimanche, et les jours fériés. Les deux roues ne sont pas concernés. Il a également été rappelé que le stationnement résidentiel payant entre en vigueur le 2 janvier, « avec une période de bienveillance », a indiqué le Maire Pascal Pelain. Des questions ont porté sur le cas particulier des vacances. Il a été précisé qu'il n'est pas possible de rester plus de 7 jours à la même place (ou 2 jours dans certaines rues). Une tolérance pour le mois d'août sera éventuellement étudiée. En ce qui concerne les véhicules de location, il faudra également se faire enregistrer (voir page 30), avec la carte grise et le permis de conduire. Enfin, suite aux dégradations d'horodateurs qui n'étaient pas encore en fonction, il a été

précisé que ces équipements concernent uniquement le stationnement payant, et pas le stationnement résidentiel.

Tranquillité publique

Autre point important de ces CCQ, la question de la sécurité et des incivilités. Les élus et responsables de la Police Municipale ont pu expliquer les avancées réalisées cette année (effectifs renforcés à 20 agents, nouveau poste de police et maillage complémentaire de la vidéoprotection). Il a été rappelé qu'il faut qu'une plainte soit déposée au commissariat de Police Nationale pour qu'un officier de police judiciaire puisse légalement utiliser les enregistrements vidéos de la Police Municipale dans une enquête. Les enregistrements étant effacés au bout de 30 jours, il ne faut ni hésiter ni tarder pour qu'ils puissent servir à identifier les responsables de vols ou d'incivilités sur la commune. **vm**



Les CCQ de fin d'année se sont tous déroulés à bord de la péniche Marie-Louise pour le plus grand plaisir des Villenogarenois attachés à cet emblème de la ville.

Vie publique

Décryptage des délibérations du Conseil Municipal du 19 décembre 2023 et de l'impact de ses décisions sur la vie des Villenogarennois.

Délibérations n°5

Approbation de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

. Une charte d'envergure avec plus de 2000 municipalités, villes et régions de 36 pays européens qui ont signé la Charte dont 351 collectivités françaises.

. Objectif d'interpeller les élus à œuvrer en faveur d'une société égalitaire, contribuer à la prise de conscience, favoriser une approche transversale de la question des droits des femmes et formaliser un engagement des collectivités territoriales.

. Villeneuve s'engage à la création d'un poste à temps plein dédié à l'égalité femmes-hommes, la réalisation d'un diagnostic, ainsi qu'à l'élaboration et la mise en place d'un plan d'action.



Délibération n°2

Adoption de la Charte Ville Handicap

. Politique globale en direction des personnes en situation de handicap et de leur proche pour que Villeneuve-la-Garenne leur soit pleinement accessible.

. Domaines concernés : information, sensibilisation et communication, accessibilité, sécurité et transport, mobilité, enfance, éducation, jeunesse et parentalité, formation, emploi et insertion professionnelle, sport, culture et loisirs, vie sociale.

. Évaluation de la charte chaque année
Un comité de suivi, composé des membres de la commission communale d'accessibilité et d'un représentant des associations signataires, est constitué à ce titre.



Délibération n°15

Désaffectation et déclassement de la parcelle angle Avenue de Verdun / rue du Fond-de-la-Noue pour le nouveau centre d'imagerie médicale

. Partenariat entre la Ville, l'Hôpital Nord 92 de Villeneuve-la-Garenne et l'association ADEF Résidences afin de développer un centre d'imagerie médicale contigu à cet établissement.

. Projet d'une superficie de 1096 m², sur 4 niveaux avec : pôle imagerie (2 IRM et un scanner), pôle radiologie (2 salles d'examen), pôle échographie (2 salles d'examen), pôle imagerie de la femme (salle de mammographie et salle d'échographie).

. Objectif de structurer l'offre de soins de la Ville : ces équipements étant à ce jour totalement inexistant sur le territoire communal.



CONSEIL
MUNICIPAL
DE VILLENEUVE-LA-GARENNE



LES SÉANCES DU
CONSEIL MUNICIPAL
EN DIRECT ET EN REPLAY
SUR LA CHAÎNE OFFICIELLE
YOUTUBE DE
VILLENEUVE-LA-GARENNE

**Mieux stationner
en ville**

Priorité aux Villenogarennais

Avec un tarif préférentiel d'1€ par mois*
en zone verte pour les habitants, la carte
résidents permettra d'avoir un meilleur
accès au stationnement.

**Pour le premier véhicule*



Comment cela fonctionne ?
Rendez-vous sur seinepark.fr

WWW.VILLENEUVE92.COM



**Seine
PARK**



La majorité municipale

Permettez-moi, en ce début d'année 2024, de vous adresser des vœux d'optimisme dans une époque qui en manque malheureusement bien souvent.

Lorsque le monde ne va pas comme nous le souhaiterions, nous avons chacun d'entre nous la possibilité de le changer avec les moyens, si minimes soient-ils, qui sont les nôtres.

Durant cette année 2023, dans le cadre de rendez-vous individuels, sur le terrain ou durant des réunions publiques, il m'a été accordé de rencontrer d'innombrables personnes et familles de Villeneuve, dont la force de caractère, le courage et l'attention aux autres forcent le respect.

Je pense aussi à tous ces acteurs culturels et économiques, ces associatifs et sportifs, avec lesquels j'ai eu la chance de pouvoir échanger, et qui me donnent la volonté d'agir chaque jour pour le bien commun.

La période parfois difficile que nous vivons ne permet plus de discourir sur de grandes théories. Notre temps appartient à l'action de terrain et au pragmatisme basé sur les réalités humaines.

Je crois plus que jamais qu'une action publique se construit à partir des réalités de terrain : c'est bien pour cela que je continue d'organiser le plus régulièrement possible ces temps d'échanges avec les Villenogarenois, sous toutes ses formes.

Elles sont nombreuses les politiques menées avec détermination à être issues des remarques et propositions des habitants de notre commune. La pérennisation et l'augmentation de nos actions de soutien aux associations locales en est, par exemple, la conséquence.

Ils sont désormais nombreux les chantiers de rénovation que nous avons pu lancer et plus encore que nous lancerons cette année.

Ces dépenses patrimoniales, qui touchent directement à l'usage qu'en font les Villenogarenois, sont nécessaires car elles sont devenues urgentes à force d'avoir été mises de côté.

Je souhaite à chacun d'entre vous, à chacune de vos familles une très belle et paisible année 2024. Comptez sur moi et mon équipe municipale pour tout faire afin que Villeneuve soit une ville encore plus agréable et plus chaleureuse à vivre.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

2024, le vœu d'une année respectueuse.

Chaque nouvelle année, un lot de vœux inonde notre quotidien.

Et si cette année nous ajoutions celui du RESPECT.

RESPECT de chacun et des règles :

Code de la route, propreté, savoir-vivre, politesse...

Seul ce RESPECT évitera que de nouvelles règles nous soient imposées ou que des drames touchent nos familles.

Pour 2024, nous souhaitons une ville plus citoyenne pour un meilleur « vivre ensemble ».

Bonne année à toutes et tous.

contact@libres-et-citoyens.org

Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

Union pour Villeneuve (A. Bentaj et E. Saunier Rassaby) vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur, le plaisir et l'épanouissement pour vous et vos proches.

Et pour vos souhaits d'une ville qui se construit pour et avec ses habitants, vous pouvez compter sur nous, comme vous avez pu le faire ces

4 dernières années. Avec autant de force, d'engagement et d'énergie.

Fidèlement

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.

Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche par des mesures autoritaires limitant notre expression et en refusant de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook:

<https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.

Malgré une vie de plus en plus difficile pour nombre de nos concitoyens, nous vous souhaitons la meilleure année possible !

Gabriel Massou, Conseiller municipal.

Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.

Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

Ce qui vous attend en 2024 à Villeneuve

Nouvelle année rime avec nouveautés. Villeneuve Mag a répertorié l'essentiel de ce qui change à partir du 1^{er} janvier 2024 dans votre ville.

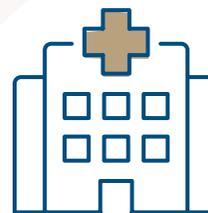
Les temps forts



Pose
de la première pierre
de la future halle
de marché



Ouverture
de la maison
de santé au nord



Travaux d'extension
de l'Hôpital Nord 92



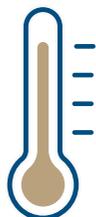
Rénovation
de la ferme
Gallieni



Débuts travaux
Ferme Urbaine
à la Bongarde



Nouveaux
programmes
immobiliers
qualitatifs
et écologiques



Développement
de la géothermie
comme énergie
renouvelable

Retrouvez l'avancée de tous les projets chaque mois dans la rubrique « Le point sur les projets » de Villeneuve Mag.

Cadre de vie



Le stationnement payant

Depuis le 2 janvier 2024, le stationnement est devenu payant à Villeneuve, géré par la Société Publique Locale Seine Park.

L'objectif de la majorité municipale n'est pas de toucher au portefeuille des Villenogarenois mais de fluidifier le stationnement en favorisant le turn-over et de permettre aux habitants de se garer plus facilement car actuellement, de nombreux non-résidents stationnaient sur la ville toute la journée du fait de la gratuité.

À retenir

- Tarif résidentiel à 1€ par mois pour les Villenogarenois (12,5€ pour la deuxième voiture)
- Une zone verte limitée à 4h et tarif de 1,40€ la 1^{ère} heure
- Une zone rouge limitée à 2h30 pour tout le monde. 15 premières minutes gratuites puis 2€ la première heure
- Pour les actifs non-résidents : 25€ par mois
- En cas de non-règlement, amende forfaitaire de 39€
- Agence Seine Park- 41 avenue Jean-Moulin seinepark.fr

À retenir

- Convention signée par la Ville avec Umay, appli gratuite contre le harcèlement et l'insécurité
- Lancement d'un SOS en cas de danger
- Refuge dans 6000 lieux sûrs « safe places » (bars, restaurants...) géolocalisés
- 37 caméras supplémentaires



Un environnement plus sécurisé

Villeneuve-la-Garenne a signé une convention avec Umay, l'application mobile n°1 de lutte contre le harcèlement et l'insécurité dans l'espace public et les transports. Gratuite, l'appli Umay pour smartphones, disponible sur umay.fr, vous permet de partager votre trajet, de trouver refuge dans plus de 6 000 lieux sûrs à travers toute la France et désormais aussi à Villeneuve, de lancer un SOS en cas de danger et de signaler toutes les formes d'insécurité. Par ailleurs, 37 caméras seront installées aux abords des écoles en complément des 88 existantes sur la ville.

Une troisième station Vélib' à Villeneuve



Deux stations Vélib' ont été inaugurées sur la ville, le 24 novembre dernier : une au nord de Villeneuve au niveau de l'esplanade du centre commercial Quartz, l'autre au sud, à proximité du stade Gaston-Bouillant. Les vélos permettent notamment de relier en quelques coups de pédale la future gare du Grand Paris aux Grésillons. Une troisième station va être installée en centre-ville au premier trimestre 2024 et d'autres sont également à l'étude. Cette démarche s'inscrit dans le schéma cyclable pluriannuel voté au Conseil Municipal d'octobre.

À retenir

- 75 places Vélib' déjà inaugurées à Villeneuve dans le nord et de le sud de la ville
- Une troisième station installée en centre-ville au premier trimestre 2024
- Implantation de stations supplémentaires actuellement à l'étude sur la ville

Cadre de vie



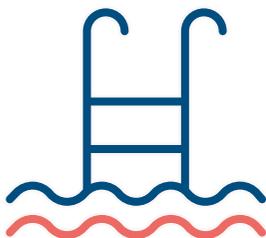
Poubelles connectées

Des poubelles de tris connectées alimentées à l'énergie solaire seront déployées dans la ville. Bardées de capteurs, ces bacs alertent les services quand elles sont pleines afin d'optimiser les collectes. Leurs panneaux solaires les rendent totalement autonomes. Elles ne consomment pas d'énergie et leur installation est rapide puisqu'elles n'ont pas besoin d'être raccordées au réseau électrique.

Et aussi

- Déchetterie de Gennevilliers désormais gérée par l'Établissement Public Boucle Nord de Seine
- Déchèterie uniquement accessible aux particuliers, interdite aux professionnels
- Amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros en cas de flagrant délit de dépôts sauvages

Sport



Réouverture de la piscine municipale

Après plus de 50 ans sans entretien majeur, la piscine municipale, qui dispose d'un bassin olympique, connaît d'importants travaux de modernisation qui s'achèveront début février. La Ville a investi dans de lourds travaux à tous les niveaux (structure du bâtiment, zones techniques, traitement de l'eau, accueil, billetterie ou encore accessibilité) avec pour objectif un meilleur confort pour les usagers.

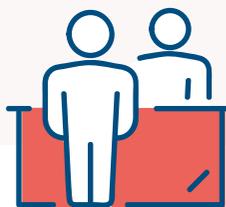
À retenir

- Réouverture avant le printemps
- Accessible aux personnes à mobilité réduite
- Billetterie informatisée
- Cabines et casiers rénovés
- Chaudières et éclairage remplacés pour réduire la facture énergétique

À venir

- Aménagement d'un SkatePark et de trois terrains de padel
- Une série d'événements spectaculaires et d'initiations avec une édition spéciale de *Profitons de l'été* en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Accueil et information des usagers



Amélioration de la qualité d'accueil des usagers

La Commune et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villeneuve-la-Garenne ont souhaité améliorer la satisfaction de leurs usagers et valoriser l'image d'un service public de qualité. Ils se sont ainsi engagés dans la construction d'une démarche qualité qui vise à obtenir la certification « Qualivilles » pour le Centre Administratif.

À retenir

- Un service de proximité pour tous
- Adapter l'accompagnement des services à chaque situation
- Permettre à chacun de gagner en autonomie, à son rythme
- Formaliser des réponses simples et fiables dans des délais maîtrisés
- Se rendre disponible et comprendre toutes les sollicitations

De nouveaux panneaux lumineux pour mieux vous informer



Six nouveaux panneaux lumineux interactifs ont été acquis par la Ville et installés pendant le mois de décembre avec pour objectif de mieux informer les Villenogarennois. Dotés d'une meilleure résolution et de LED couleurs, ils permettent également, en plus du texte, de publier des vidéos. Les tableaux s'éteignent automatiquement entre 23h et 6h du matin pour réduire la consommation d'énergie.

À retenir

- Six nouveaux panneaux lumineux interactifs
- Meilleure résolution
- Possibilité d'intégrer de la vidéo
- Plus grande réactivité
- Éteints entre 23h et 6h

Un nouveau site web pour la Ville



Plus ergonomique, plus fonctionnel, plus clair : attendez-vous à ce que villeneuve92.com fasse peau neuve au printemps afin de vous proposer une nouvelle expérience utilisateurs et une meilleure prise en main de l'ensemble des services publics Villenogarennois.

Charte qualité

La Ville et le CCAS de Villeneuve-la-Garenne s'engagent à :

- 1 Apporter un service de proximité pour tous
- 2 Adapter l'accompagnement des services à chaque situation
- 3 Permettre à chacun de gagner en autonomie, à son rythme
- 4 Formaliser des réponses simples et fiables dans des délais maîtrisés
- 5 Se rendre disponible et comprendre toutes les sollicitations

9

DÉCEMBRE

Villeneuve Comedy Club : le show

Des humoristes de talent se sont succédé sur la scène de la salle André-Malraux pour le « Villeneuve Comedy Club : le show », sous la houlette du maître de cérémonie Zak. Djimo, Ilyes Djadel & Mahé, Youssoupha Diaby ou encore Malcom TotheWorld ont fait se tordre de rire le public villenogarenois qui a également pu faire un don pour le Téléthon lors de la soirée.



Photo : Bertrand Guigou

8

DÉCEMBRE

50 ans du hip-hop

Grosse ambiance à Villeneuve lors de la soirée exceptionnelle baptisée « 50 ans du hip-hop, le rap d'hier et d'aujourd'hui ». Après la conférence de la légende Driver, DJ Stresh, beatmaker et artiste multi-récompensé, a mis le feu au Virtuoz Club. Avant que le duo de rappeurs villenogarenois 2Raffale ne lui succède pour interpréter leur EP *Princes de la ville*.



Photo : Bertrand Guigou



Les rendez-vous du Maire

Suite aux émeutes urbaines du début de l'été, Pascal Pelain avait souhaité organiser « les rendez-vous du Maire », pour ouvrir plus largement le dialogue avec les Villenogarennais. Avec les élus Zoubida Khattala, Lahcen Baylal et Larbi Ouhammou, il a reçu les acteurs du monde associatif pour essayer d'analyser, ensemble, ces événements. Dans les prochaines semaines, les jeunes de Villeneuve seront invités à leur tour à venir échanger sous le même format.

7
DÉCEMBRE



1^{er}

DÉCEMBRE

Coline Rio

C'est une future star de la chanson française qui s'est produite sur la scène du Virtuoz Club. Coline Rio a fait découvrir au public villenogarennais sa voix délicate et son univers mélancolique tiré de son album *Ce qu'il restera de nous*. Un concert intimiste et une belle répétition avant de produire sur la scène du Trianon de Paris en septembre 2024.



12

DÉCEMBRE

RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.

Coffrets de Noël

La Ville organisait la traditionnelle remise des coffrets de Noël, à l'Hôtel de ville, en présence du Maire Pascal Pelain, de son adjointe en charge des Seniors Fatima Aaziz et de nombreux élus. Ce sont 1300 retraités ou personnes en situation de handicap qui sont venus chercher leur coffret et pourront se régaler lors des fêtes de fin d'année de parmentier de confit de volaille, de chocolats et de confiseries en tout genre.



VIVRE
LES JEUX
À VILLENEUVE !

09
FEV

20H | 23H
PISCINE
MUNICIPALE



VIVRE LES JEUX À VILLENEUVE !

5^E ÉDITION

GRATUIT

PISCINE MUNICIPALE
29 AV. GEORGES POMPIDOU

WWW.VILLENEUVE92.COM



SHOWS
NATATION
SYNCHRONISÉE
WATER-POLO
NATATION / KAYAK

Un étape de plus en faveur de l'environnement

La Ville de Villeneuve-la-Garenne a décidé de rendre le service public municipal éco-responsable en orientant les achats publics vers une meilleure prise en compte du développement durable alors même qu'elle n'est pas encore soumise au seuil réglementaire prévu par la loi « Climat et résilience ».

Lors du Conseil Municipal du 19 décembre dernier, la Ville a adopté le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER). En votant cette délibération, la Ville devance les obligations légales qui concernent uniquement les villes qui ont plus de 50 millions d'euros de budget d'achats annuels alors que pour le moment Villeneuve ne dépense que 37 millions d'euros sur une année. Si l'équipe municipale a décidé d'adopter le projet du SPASER, c'est parce qu'il s'inscrit dans une continuité d'achat responsable de la Collectivité et vient également en complément des aspirations du Rapport de Développement Durable de la Ville.

Trois objectifs précis

Le SPASER s'articule autour des 3 objectifs stratégiques : le premier est de mettre la commande publique au service de la réduction de l'empreinte écologique de ses activités et de l'économie circulaire. Pour ce faire, le taux déco-responsabilité des achats de la Ville sera amélioré et sa consommation

énergétique mieux maîtrisée. Le second objectif est que la commande publique soit mise au service de l'inclusion sociale en favorisant l'emploi des personnes dans des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et du secteur du travail protégé et adapté (STPA), en luttant contre les discriminations sociales afin de promouvoir les égalités. Enfin, le troisième objectif de la Ville est d'améliorer l'attractivité de la commande publique en facilitant son accès aux petites et moyennes entreprises.

Encore plus loin

Si l'obligation législative et réglementaire se limite à la détermination d'objectifs sociaux et environnementaux, le schéma adopté par le Conseil Municipal va encore plus loin en intégrant des éléments portant sur l'attractivité et la performance économique de l'achat public. Cette décision rendra les marchés publics de la Ville plus attractifs pour obtenir de meilleures offres de la part des opérateurs économiques. 

Liens renforcés entre la Ville et les associations

Les premières Assises des associations se sont déroulées début décembre. « Notre équipe municipale soutient activement les associations de Villeneuve, à travers des subventions bien sûr, mais aussi par une aide en nature indispensable tout au long de l'année, et un service municipal nouvellement renforcé », a expliqué le Maire Pascal Pelain aux côtés de son Adjointe Zoubida Khattala, en charge de la Vie Associative. Déclinées en différents temps d'échanges sur plusieurs jours, ces assises ont permis de renforcer les liens déjà importants avec la Municipalité et d'accompagner le dynamisme du tissu associatif local. Des temps de travail et de convivialité avec les associations ont été proposés ainsi que deux rencontres pour le grand public avec un ciné-débat à l'Espace André-Malraux et une soirée du bénévolat au centre commercial Quartz. 





ACTUALITÉS

Photo : Bertrand Guigou

Fonds de Dotation : premier bilan

Le Fonds de Dotation «Villeneuve Mécènes» a été lancé en avril 2022. Depuis, il a permis de financer de nombreux projets d'intérêt général au profit des Villenogarennois. Retour sur ce dispositif innovant qui a permis de soutenir des actions en faveur du sport, de la culture, de la solidarité et de l'éducation.

Pour trouver de nouvelles sources de financement, les communes de France se tournent vers le privé. C'est le cas aussi de Villeneuve-la-Garenne qui a voté, le 18 novembre dernier 2021 via son Conseil Municipal, la création d'un fonds de dotation baptisé « Villeneuve Mécènes ». Le principe est de mobiliser des fonds privés - entreprises et particuliers - pour soutenir financièrement des initiatives portées par des associations locales. La soirée de lancement du Fonds de Dotation «Villeneuve Mécènes» s'était déroulée le 12 avril 2022 en présence d'entreprises de la ville et des membres de son conseil d'administration composé du Maire Pascal Pelain, de l'AVG Club Omnisports, et Paula Rosa (présidente de l'association des commerçants).

L'économie locale comme contributeur

«Permettre aux forces vives de l'économie locale de contribuer à la réalisation de projets d'intérêt général, c'est affirmer avec conviction que toutes les bonnes volontés

sont les bienvenues pour faire de Villeneuve-la-Garenne un territoire qui s'implique dans les domaines de la culture, du sport, de la solidarité territoriale et de la réussite des jeunes », avait déclaré le Maire Pascal Pelain lors de la cérémonie. Depuis, Villeneuve Mécènes a récolté 435 000€ de dons d'entreprises qui ont permis de financer quelque 46 projets. 47% concernent ainsi le secteur sportif, 38% le solidarité et l'inclusion, 9% l'éducation et 6 % la culture.

Des projets majoritairement autour du sport et de la solidarité

Concrètement, le Fonds de Dotation a contribué à soutenir des actions pour lutter contre l'illettrisme, un programme d'accompagnement scolaire, un autre de sensibilisation contre l'obésité, des sorties pour les élèves de primaire au Château de Versailles, des cours de tennis pour les écoles, un championnat départemental de cross country, de développer des activités sportives pour les malentendants, d'organiser

un réveillon solidaire et des maraudes. Bref, des projets riches et variés. Villeneuve Mécènes n'a pas prévu de s'arrêter en si bon chemin : 170 000 € de promesses de dons ont déjà été enregistrées pour 2024. **Vm**

EN CHIFFRES

435 000 €

DE DONNS

170 000 €

DE DONNS À VENIR

46

PROJETS SOUTENUS

40

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

Inauguration de la bulle de tennis

La nouvelle structure gonflable a été inaugurée, le 16 décembre, et permet d'accueillir les licenciés de l'AVG Tennis dans d'excellentes conditions, répondant aux normes de la Fédération Française de Tennis.

Les adhérents de l'AVG Tennis ont désormais un bel outil de travail ! La nouvelle bulle a été inaugurée, le 16 décembre, par le Maire Pascal Pelain, son adjoint aux Sports Bachir Haddouche et le président du club, également conseiller municipal Salah Kobbi. « C'est une belle structure pour l'ensemble des joueurs de tennis villenogarennois qui marque le début d'une grosse réhabilitation pour le club avec l'installation prochaine des terrains de padel », fait remarquer Bachir Haddouche. Les travaux, d'un montant de 220 000 euros, se sont déroulés en novembre et ont consisté au remplacement de l'ancienne bulle, devenue vétuste, par une nouvelle structure gonflable démontable, respectant les normes de la Fédération Française de Tennis. La machinerie et l'éclairage ont ainsi été remplacés, les deux courts couverts sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite et une sortie de secours permet de quitter la structure facilement en cas de danger.

Une qualité d'éclairage renforcée et plus d'espace

« La première différence notable est la qualité de l'éclairage qui a été renforcée, apprécie José Garcia, le directeur sportif de l'AVG Tennis. Les joueurs voient beaucoup mieux car nous sommes passés à une puissance lumineuse de 600 Lux au lieu des

200 auparavant. Il y a également davantage d'espace derrière la ligne de fond de court pour défendre car on gagne 1m50 et plus de hauteur pour effectuer des lobs. Le sas a enfin été remplacé par un tourniquet. Les personnes en fauteuil roulant et les poussettes peuvent donc accéder aux courts sans problème. » Une nouvelle bulle qui doit contribuer à faire grandir le club et attirer de nouveaux licenciés. **Am**



Photo : Bertrand Guigou



Le Maire Pascal Pelain a inauguré la nouvelle bulle de l'AVG Tennis.

Cleyet-Merle en or

De bon augure en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024 ! L'équipe de France relais mixte 4x1500 m d'athlétisme, composée notamment de Bérénice Cleyet-Merle de l'AVG, a été sacrée championne d'Europe de cross-country à Bruxelles, le 10 décembre, pour la première fois de son histoire. Les Tricolores, avec Antoine Senard, Sarah Madeleine et Alexis Miellat en plus de Bérénice, ont réalisé un chrono de 19'44 devançant les Pays-Bas et le Grande-Bretagne. Reste pour l'athlète villenogarennoise à réaliser les minimas pour les Jeux, en solo, sur 1500m. **Am**



© Fédération Française d'Athlétisme

Portrait d'hommes

Le partenariat entre Villeneuve-la-Garenne et le Musée du Louvre débouche une nouvelle fois sur une exposition originale où les hommes se feront tirer le portrait, habillés et coiffés comme au 19^e siècle et au Premier Empire.

Après le succès de « Portraits de femmes » en janvier 2023, c'est au tour des hommes d'être mis en valeur dans le cadre d'une exposition originale. Un événement culturel, mis en place dans le cadre du partenariat « Le Louvre chez vous », signé entre Villeneuve et le plus prestigieux musée du monde, il y a deux ans. Le genre du portrait a traversé les siècles : une quinzaine de reproductions de portraits d'hommes des collections du Louvre viendront témoigner des époques et interroger les choix de représentation. Issus du peuple, nobles ou notables, naturels, conventionnels ou stéréotypés, les hommes sont représentés dans leur univers. À quoi ressemblent leurs portraits en 2024 ? L'expo propose de faire revivre la tradition du portrait, véritable objet de mémoire et de transmission.

Une expérience de cinéma et de théâtre

Lors du vernissage, le public masculin (les femmes sont aussi les bienvenues) est invité à choisir son costume, à se faire coiffer et posticher comme l'année dernière par Cécile Larue, spécialisée en coiffures des 17^e et 18^e siècles, puis à se faire tirer le portrait dans le studio mobile des artistes, Delphine de Blic et Charlotte Hess du collectif Mata-Mata. « *Nous avons retenu quatre tableaux du 18^{ème} siècle et de l'époque du Premier Empire qui donneront un look très différent à ceux qui se prêteront au jeu, précise Cécile La Rue. Je trouve cette initiative géniale car nous amenons les gens à réaliser une expérience de cinéma ou de théâtre qu'ils ne referont sans doute jamais, juste à côté de chez eux, en leur permettant en plus de se divertir et de s'amuser.* » Les cinq plus belles photos des Villenogarenois seront offertes aux intéressés. **vm**



© 2017 RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Franck Raax

**Vernissage « Portrait d'hommes », vendredi 12 janvier - 17h à 21h
Centre Culturel Max-Juclier**

**Exposition Le Louvre chez vous - Jusqu'au 16 février
Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.**

UTILITÉ PUBLIQUE

Recensement 2024

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Cette année, il débutera le 18 janvier et prendra fin le 24 février.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer précisément combien d'habitants se trouvent à Villeneuve-la-Garenne. Les résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des

communes. Il est donc indispensable d'y participer, c'est d'ailleurs un devoir civique. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Comment ça marche?

Toute personne qui sera recensée sera prévenue par courrier, recevra la visite d'un agent recenseur, pourra

répondre à cette enquête sur le-recensement-et-moi.fr, s'il n'a pas accès à Internet, remplira un questionnaire papier.

Attention aux arnaques

Le recensement de la population est gratuit : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée. L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel. **vm**



Naissances

Bienvenue à

Souleymane SAKHO, **20/10**
 Amélie ODAGIU, **20/11**
 Léandro KAMARA D'HONDT, **23/11**
 Besma BOUTEKSOUST, **26/11**
 Saad DE JESUS RABASQUINHO, **27/11**
 Imani SAMAN, **02/12**
 Mahamadou TRAORÉ, **10/12**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Oussama REJEB et Carole LANGLET, **02/12**
 Edward JULES et Rosa Maria MARTINEZ SEMPERE, **09/12**
 Youssef MOHSINE et Fatima EL KHOLFY, **16/12**
 Billet RAHMANI et Wassila GUENDOUZI, **16/12**

Erratum

Michelle LALOUETTE, décédée le 19/10 à l'âge de 79 ans, avait pour son nom d'épouse VENIN. *Villeneuve Mag* présente ses excuses pour cet oubli dans la rubrique Faire-part du mois de décembre.



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Driss MAHBOUB, 18/11, **73 ans**
 Anna CALTAGIRONE, 21/11, **66 ans**
 Jacqueline ROGER, 22/11 ; **83 ans**
 Claude ROSEAU veuve ROSET, 25/11, **92 ans**
 Solange CABARET épouse BENAIDRENE, 04/12, **66 ans**
 Nicole HUGUENIN, 05/12, **77 ans**
 Monique FELLINI, 05/12, **85 ans**

Hommage à Jean-Claude Bayeux

Jean-Claude Bayeux, ancien président de la MJC de Villeneuve-la-Garenne au début des années 2000, est décédé le 26 novembre. Ses obsèques se sont déroulées, le 2 décembre. Très investi dans la vie locale villenogarennoise, il fut bénévole, une fois sa retraite prise, à la MJC donc où il a participé au développement de la Maison de la Cité mais aussi au Centre Culturel Max-Juclier où il a fait partie du conseil d'administration et au cinéma. La Ville de Villeneuve-la-Garenne adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

NE MANQUEZ RIEN

des rendez-vous à venir sur votre ville.

Agenda des sorties, animations,
activités, événements...



**JE M'ABONNE
À LA NEWSLETTER !**





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).
Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.croix-rouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous : le mardi de 13h à 19h le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com et 06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h (jusqu'à 16h, les 24 et 31 décembre)

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84.

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
01 40 85 34 28

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Pharmacies de garde

Lundi 1^{er} janvier
Pharmacie Santhalingam
12 avenue Lénine – Gennevilliers
01 47 94 69 94

Dimanche 7 janvier
Pharmacie de la Concorde
18 rue Paul-Vaillant-Couturier – Gennevilliers
01 47 93 29 90

Dimanche 14 janvier
Pharmacie Victor Hugo
5 rue Victor-Hugo – Gennevilliers
01 47 93 16 06

Dimanche 21 janvier
Pharmacie Gabriel-Péri
74 avenue Gabriel-Péri – Gennevilliers
01 47 93 94 58

Dimanche 28 janvier
Pharmacie principale des Grésillons
47 avenue des Grésillons – Gennevilliers
01 47 93 22 35

Pour le dimanche 4 février, nom de la pharmacie de garde à retrouver sur monpharmacien-idf.fr

Infirmiers de garde

Tous les cabinets assurent les soins 7 jours/7

Mireille BERKI
Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI
Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY
6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY • Mathieu ROBERT
06 46 38 43 73

Alexandre HENRY • Imane ARABI
06 26 39 28 77
44 boulevard Charles-de-Gaulle

Nadia HERBURRUN
200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE
22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN
Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville. Prochains passages : **lundis 1^{er} et 15 janvier.**

Déchèterie mobile
Samedi 27 janvier
de 14h à 18h30
214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 21 janvier
entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchèterie fixe gérée par l'EPT
93 rue des Caboeufs · Gennevilliers
01 46 17 01 60
Usage réservé aux particuliers. Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.
Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114
(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)
01 46 03 77 44

Commissariat de police
01 53 73 56 00

Police Municipale
01 40 85 58 78



Zoom sur...

LA RÉGION VOUS AIDE À ACQUÉRIR UN CHAUFFAGE PLUS ÉCOLE

La Région, en partenariat avec l'Ademe, aide les Franciliens à remplacer leurs anciens équipements de chauffage les plus polluants.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF ?

Tous les particuliers franciliens sont éligibles pour recevoir une aide financière à condition qu'ils soient propriétaires occupants de la résidence principale concernée, que le logement ait moins de deux ans et qu'il soit situé en Île-de-France.

QUELS NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SONT CONCERNÉS ?

Le chauffage et/ou production d'eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire thermique ; les pompes à chaleur dont la finalité est la production de chaleur ou d'eau chaude sanitaire ; les chauffe-eau thermodynamiques équipés d'une pompe à chaleur ; les systèmes hybrides associant les équipements ci-dessus et l'énergie électrique ; les équipements de chauffage bois performants labellisés « Flamme Verte » ou équivalent.

DES EFFETS BÉNÉFIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Un meilleur équipement de chauffage permet de lutter contre le réchauffement climatique et diminue les émissions de particules nocives pour la santé. Le chauffage résidentiel constitue ainsi une source importante d'émission de gaz à effet de serre. De même, en Île-de-France, le chauffage résidentiel au bois est la première source d'émission de particules.

France Rénov' vous accompagne en Mairie sur RDV sur soliprojet.fr, au 0800 006 075 ou par mail bouclenorddeseine@solihia.fr.

Soirée des vœux à la population

Jeudi 25 janvier 2024
à 18h30 | Espace Pierre Brossolette
3 rue Pierre-Brossolette

WWW.VILLENEUVE92.COM

